



Amende grave et injuste - eêle de controleur sncf

Par **jules44**, le **04/08/2008** à **02:19**

je me demande si j'ai le droit de contester l'amende qui m'a été donnée par un contrôleur ?
Voici ce qui m'est arrivé le 1er août 2008, dans un train de Toulon à Lille :

Étant militaire, j'ai droit, avec ma carte sncf, à 75 pourcent de réduction en première ou en deuxième classe.

J'ai payé 240 euros d'amende, alors que j'avais ma carte de réduction.

J'ai présenté au contrôleur une copie de mon ancienne carte de réduction militaire, pensant tout simplement que la vraie carte était restée avec (j'avais fait des copies de documents en cas de vol, ce qui m'est arrivé récemment, pour mon porte feuille) Sur le moment, en montrant cela, je pensai que c'était cette carte qui était valable. le contrôleur m'a demandé de le suivre. Je lui ai montré ma nouvelle carte (celle qui était en fait valable et que j'aurai du montrer, tandis que je pensais qu'elle le serait à la fin aout).

En la voyant, le contrôleur a cru que c'était mon frère, et pensait vraiment que mon ancienne carte était trafiquée (alors que pas du tout, la photocopie faisait juste ressortir un peu les bord de la photo). Le contrôleur fait appel à un collègue, et examine toute mes cartes, mais ne m'écoute pas et continu à me prendre pour un menteur, pensant que j'ai trafiqué les cartes. Ils m'ont dit que ça irait loin et qu'ils me conduiraient à le police. Finalement j'ai payé donc une amende de 240 euros alors que j'étais bien en possession de ma carte de réduction militaire, donc je n'avais pas à payer cette amende. Mon seul tort fut de montrer une copie de mon ancienne carte, laissée dans mon portefeuille, mais jamais je n'aurai eu l'intention de la faire passer pour une vraie carte, ni l'utilité puisque je l'avais cette carte. La je l'avais pas puisque je l'ai rendue en échange de la nouvelle carte.

j'écirai une lettre à la sncf , ce n'est pas normal. les controleurs ont bien eu en main mon titre de réduction et m'ont fait payé l'amende au motif de titre de réduction non présenté et carte falsifiée !